

Commercialisation
2 septembre au 2 décembre 2021 (Assurance Vie)
ou au 16 décembre 2021 (CTO/PEA/PERI CTO)

TRIANANCE 6 ANS N°16

TRIANANCE 6 ANS N°16 PRÉSENTE UN RISQUE DE PERTE EN CAPITAL

ÉLIGIBILITÉ : COMPTE-TITRES ORDINAIRE, PLAN D'ÉPARGNE EN ACTIONS,
PLAN D'ÉPARGNE RETRAITE INDIVIDUEL COMPTE-TITRES ORDINAIRE,
ASSURANCE VIE.

**Durée : 2 ans, 4 ans ou 6 ans
en fonction de l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50®
(calculé hors dividendes)**

Trianance 6 ans n°16 constitue une alternative à un investissement risqué de type purement "actions".

En souscrivant à ce fonds, l'investisseur accepte de plafonner ses gains éventuels à un montant fixe prédéterminé en contrepartie d'une protection en cas de baisse à échéance de l'indice jusqu'à 40%.

La durée de vie maximum du fonds est de 6 ans avec une sortie conditionnelle à 2 ans ou 4 ans en fonction de l'évolution de l'indice. L'investisseur doit donc disposer d'un horizon de placement de 6 ans.

L'indice étant calculé hors dividendes, l'investisseur ne bénéficiera pas des dividendes éventuels attachés aux valeurs le composant.

Carte d'identité

■ Code ISIN

FR0014003K08

■ Commercialisation

- Assurance Vie du 2 septembre au 2 décembre 2021
- CTO/PEA et PERI CTO du 2 septembre au 16 décembre 2021

■ Éligibilité

- Assurance vie
- PEA (Plan d'Epargne en Actions)
- Compte-titres ordinaire
- PERI CTO en gestion libre

■ Durée de placement recommandée :

6 ans, ou en cas de stabilité ou de hausse des marchés :
2 ans ou 4 ans

■ Nature juridique

Fonds Commun de Placement de droit français

■ Classification AMF

Fonds à formule

■ Indice de référence

Euro Stoxx 50®
(calculé hors dividendes)
Suivez l'évolution de l'Euro Stoxx 50® sur : www.stoxx.com (Symbole : SX5E)

■ Frais d'entrée

- Assurance vie : Néant
- Frais sur versements ou arbitrage : cf. contrat
- PEA, CTO et PERI CTO : 2 % maximum

■ Frais de gestion maximum

2,5 % TTC (pour plus d'informations, veuillez vous référer à la rubrique "frais et commissions" du prospectus, disponible sur simple demande auprès de la société de gestion)

■ Frais de sortie

- À l'échéance : néant (qu'elle ait lieu à 2 ans, 4 ans ou 6 ans)
- Entre le 2 septembre 2021 inclus et le 16 décembre 2021 inclus : néant
- 1 % acquis au fonds aux autres dates.

■ Indicateur de risque*



* Correspondant au profil de risque et de rendement présenté dans le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI). Veuillez vous y référer. N'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque".

► Le terme "capital" désigne la Valeur Liquidative de Référence. La Valeur Liquidative de Référence, les performances et rendements annoncés dans ce document sont calculés hors frais d'entrée (CTO/PEA/PERI CTO), hors frais liés à l'assurance vie (frais sur versement ou arbitrage, frais de gestion et cotisation éventuelle de la garantie complémentaire en cas de décès) et hors fiscalité liée au cadre d'investissement s'appliquant aux investisseurs ayant souscrit entre le 2 septembre 2021 inclus et le 16 décembre 2021 inclus et conservant leurs parts jusqu'à l'échéance de la formule. Le terme "capital" désigne la Valeur Liquidative de Référence qui correspond à la plus élevée des Valeurs Liquidatives établies entre le 2 septembre 2021 inclus et le 16 décembre 2021 inclus. Les Taux de Rendement Annuel (TRA) sont calculés sur la période allant du 16 décembre 2021 à la date d'échéance concernée.

► Euro Stoxx 50® ou "Indice" : désigne l'indice Euro Stoxx 50®, dividendes non réinvestis. L'Euro Stoxx 50® est un indice boursier composé de 50 actions parmi les premières sociétés de la zone euro, sélectionnées selon leur capitalisation boursière et leur liquidité sur le marché. Sa performance ne tient pas compte des dividendes versés par les actions qui le composent.

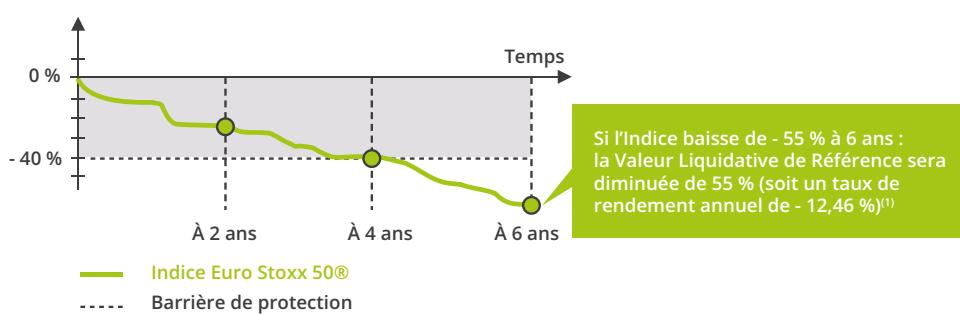
TRIANANCE 6 ANS N°16 : QU'EST-CE QUE C'EST ET COMMENT ÇA MARCHE ?

► Trianance 6 ans n°16 est un Fonds à formule basé sur l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50®. Si la performance de l'indice Euro Stoxx 50® est positive ou nulle au terme de la 2^e ou 4^e année, l'échéance anticipée de la formule est automatique.

Sinon à 6 ans :

- En cas de baisse de l'indice Euro Stoxx 50® supérieure à 40 % à l'échéance des 6 ans, vous subissez une perte en capital correspondant à l'intégralité de la baisse de l'Indice⁽¹⁾ d'au moins 40 %.
- En cas de baisse de l'Indice jusqu'à 40 % à l'échéance des 6 ans, la Valeur Liquidative de Référence est restituée⁽¹⁾.
- En cas de stabilité ou de hausse de l'indice Euro Stoxx 50® à l'échéance des 6 ans, vous bénéficiez de la Valeur Liquidative de Référence augmentée d'un gain fixe⁽¹⁾ et plafonné, correspondant à 4,50 % multiplié par le nombre d'années écoulées. À cet effet, vous ne bénéficiez pas de l'intégralité de la hausse de l'Indice.

Exemple de scénario de perte en capital donné à titre illustratif : le placement a une durée de 6 ans car l'évolution de l'Indice Euro Stoxx 50® a été négative à 2 et 4 ans :



(1) Hors frais d'entrée (CTO/PEA/PERI CTO), hors frais liés à l'assurance vie (frais sur versement ou arbitrage, frais de gestion et cotisation éventuelle de la garantie complémentaire en cas de décès) et hors fiscalité liée au cadre d'investissement s'appliquant aux investisseurs ayant souscrit entre le 2 septembre 2021 inclus et le 16 décembre 2021 inclus et conservant leurs parts jusqu'à l'échéance de la formule. Le terme "capital" désigne la Valeur Liquidative de Référence qui correspond à la plus élevée des Valeurs Liquidatives établies entre le 2 septembre 2021 inclus et le 16 décembre 2021 inclus. Les Taux de Rendement Annuel (TRA) sont calculés sur la période allant du 16 décembre 2021 à la date d'échéance concernée.

UN INVESTISSEMENT À 2, 4 OU 6 ANS SELON L'ÉVOLUTION DE L'INDICE EURO STOXX 50® (CALCULÉ HORS DIVIDENDES)

La durée et la performance⁽¹⁾ de Trianance 6 ans n°16 dépendent de l'évolution de l'Euro Stoxx 50®, l'Indice de référence de la zone euro. L'indice Euro Stoxx 50® étant calculé hors dividendes, **vous ne bénéficiez pas des dividendes des actions le composant**.

En cas de hausse de l'Euro Stoxx 50®, les gains éventuels sont **plafonnés** à hauteur d'un montant fixe pré-déterminé. À titre d'exemple, si l'Euro Stoxx 50® progresse à l'échéance de 2 ans de 20 %, alors la performance de Trianance 6 ans n°16 sera plafonnée à 9 %⁽¹⁾. **A contrario**, la perte en capital n'est pas limitée en cas de baisse de l'Indice de plus de 40 %.

À l'échéance de 2 ans (15 décembre 2023)
ou à l'échéance de 4 ans (16 décembre 2025)

Si l'Euro Stoxx 50® a progressé ou est resté stable par rapport à sa Valeur Initiale⁽²⁾ :

La formule s'arrête automatiquement.

La Valeur Liquidative de Référence⁽¹⁾ est majorée d'un gain fixe plafonné :

À 2 ans : gain fixe plafonné à 9 %⁽¹⁾ (TRA = 4,41 %)⁽¹⁾
ou à 4 ans : gain fixe plafonné à 18 %⁽¹⁾ (TRA = 4,22 %)⁽¹⁾

Si l'Euro Stoxx 50® a baissé par rapport à sa Valeur Initiale⁽²⁾ :

La formule est prolongée de deux ans.

sinon à l'échéance de 6 ans (16 décembre 2027)

Si l'Euro Stoxx 50® a subi une baisse de plus de 40 % par rapport à sa Valeur Initiale⁽²⁾ :

La Valeur Liquidative de Référence est diminuée⁽¹⁾ de la baisse intégrale de l'Indice. Vous subissez alors une **perte en capital** égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice et donc d'au moins 40 %⁽¹⁾ de votre capital.

Si l'Euro Stoxx 50® a subi une baisse jusqu'à 40 % par rapport à sa Valeur Initiale⁽²⁾ :

La Valeur Liquidative de Référence est restituée⁽¹⁾.

Si l'Euro Stoxx 50® a progressé ou est resté stable par rapport à sa Valeur Initiale⁽²⁾ :

La Valeur Liquidative de Référence est augmentée d'un **gain fixe plafonné à 27 %⁽¹⁾** (TRA de 4,06 %)⁽¹⁾.

La formule prend automatiquement fin dans tous les cas

(1) Hors frais d'entrée (CTO/PEA/PERI CTO), hors frais liés à l'assurance vie (frais sur versement ou arbitrage, frais de gestion et cotisation éventuelle de la garantie complémentaire en cas de décès) et hors fiscalité liée au cadre d'investissement s'appliquant aux investisseurs ayant souscrit entre le 2 septembre 2021 inclus et le 16 décembre 2021 inclus et conservant leurs parts jusqu'à l'échéance de la formule. Le terme "capital" désigne la Valeur Liquidative de Référence qui correspond à la plus élevée des Valeurs Liquidatives établies entre le 2 septembre 2021 inclus et le 16 décembre 2021 inclus.

(2) Cf. calcul de l'évolution de l'indice précisé en page 8. Les Taux de Rendement Annuel (TRA) sont calculés sur la période allant du 16 décembre 2021 à la date d'échéance concernée.

Inconvénients

- Le capital n'est pas garanti.
- L'investisseur ne connaît pas a priori l'échéance de la formule qui peut être de 2, 4 ou 6 ans, selon l'évolution de l'Euro Stoxx 50®. Pour bénéficier de la formule, l'investisseur doit conserver ses parts jusqu'à la date de la Valeur Liquidative Finale⁽¹⁾.
- Le gain fixe est limité à 4,50 %⁽⁴⁾ multiplié par le nombre d'années écoulées⁽⁵⁾, l'investisseur peut donc ne pas profiter intégralement de la hausse de l'Euro Stoxx 50®, en raison du mécanisme de plafonnement des gains.
- Si la formule n'a pas été réalisée par anticipation et si l'Euro Stoxx 50® a baissé de plus de 40 % à 6 ans, la Valeur Liquidative Finale sera égale à la Valeur Liquidative de Référence⁽²⁾⁽⁴⁾ diminuée de l'intégralité de la baisse de l'Euro Stoxx 50® ; le porteur subit alors une perte en capital qui sera d'au moins 40 %.
- L'Euro Stoxx 50® étant calculé hors dividendes, l'investisseur ne bénéficiera pas des dividendes attachés aux valeurs le composant.

Avantages

- Si, à une date anniversaire à 2, 4 ou 6 ans, la performance de l'Euro Stoxx 50® est positive ou nulle, l'investisseur bénéficie d'un gain fixe⁽³⁾ de 4,50 %⁽⁴⁾ multiplié par le nombre d'années écoulées⁽⁵⁾.
- Sinon, dans le cas où la formule n'a pas été réalisée par anticipation et où la Performance 6 Ans de l'Euro Stoxx 50® est négative, mais où celui-ci n'a pas baissé de plus de 40 %, l'investisseur bénéficie le 16 décembre 2027 de la Valeur Liquidative de Référence⁽²⁾⁽⁴⁾.

Selon l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50® : UN PLACEMENT SUR 2 ANS, 4 ANS OU 6 ANS

La formule prendra automatiquement fin au terme des 6 ans, ou au bout de 2 ans ou 4 ans si la formule se réalise par anticipation.

Si la formule n'a pas été réalisée par anticipation, et si l'Euro Stoxx 50® est en baisse par rapport à sa Valeur Initiale à l'échéance des 6 ans, le 16/12/2027, 2 cas possibles :

Cas 1 : si l'Euro Stoxx 50® baisse de plus de 40 % : UNE PERTE EN CAPITAL

L'Euro Stoxx 50® a baissé de plus de 40 %, l'investisseur subit alors une perte en capital égale à l'intégralité de la baisse de l'Indice.

Cas 2 : si l'Euro Stoxx 50® baisse de moins de 40 % : UNE PROTECTION DE VOTRE INVESTISSEMENT⁽⁴⁾

l'Euro Stoxx 50® ne baisse pas de plus de 40 %, alors la Valeur Liquidative de Référence⁽²⁾ vous est restituée⁽⁴⁾.

En cas de stabilité ou de hausse de l'Euro Stoxx 50® : UNE PERFORMANCE FIXE ET PLAFFONNÉE⁽⁴⁾

À la première des 3 dates (15/12/2023, 16/12/2025 ou 16/12/2027) où l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50® est positive ou nulle, le placement prend automatiquement fin et vous bénéficiez d'une performance fixe⁽⁴⁾, plafonnée et connue à l'avance.

Le moins

En cas de forte progression de l'Euro Stoxx 50®, votre placement ne bénéficie pas de l'intégralité de cette hausse.

Le plus

En cas de faible progression (ou de stagnation) de l'Euro Stoxx 50® à 2, 4 ou 6 ans, votre placement bénéficie tout de même des performances fixes⁽⁴⁾ décrites précédemment.

UNE GESTION DÉLÉGUÉE À DES PROFESSIONNELS

Trianance 6 ans n°16 est un Fonds Commun de Placement, géré par la société de gestion Amundi Asset Management.

La performance sera connue à l'échéance, le 16/12/2027 (ou avant, à 2 ou 4 ans si la formule se réalise par anticipation). Il est toutefois recommandé de faire régulièrement le point avec votre conseiller sur la situation de vos placements.

(1) Définition précise au paragraphe "Description de la formule" du Prospectus du fonds.

(2) La Valeur Liquidative de Référence correspond à la plus haute Valeur Liquidative du FCP (hors frais d'entrée) établie entre le 2 septembre 2021 inclus et le 16 décembre 2021 inclus.

(3) Appliqué à la Valeur Liquidative de Référence.

(4) Hors frais d'entrée (CTO/PEA/PERI CTO), hors frais liés à l'assurance vie (frais sur versement ou arbitrage, frais de gestion et cotisation éventuelle de la garantie complémentaire en cas de décès) et hors fiscalité liée au cadre d'investissement s'appliquant aux investisseurs ayant souscrit sur la Valeur Liquidative de Référence et conservant leurs parts jusqu'à l'échéance de la formule. Le terme "capital" désigne la Valeur Liquidative de Référence qui correspond à la plus élevée des Valeurs Liquidatives établies entre le 2 septembre 2021 inclus et le 16 décembre 2021 inclus.

(5) Soit un rendement annuel de 4,41 % à 2 ans, de 4,22 % à 4 ans et de 4,06 % à 6 ans. Les Taux de Rendement Annuel (TRA) sont calculés sur la période allant du 16 décembre 2021 à la date d'échéance concernée.

QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DE TRIANANCE 6 ANS N°16 DANS LE CADRE D'UN CONTRAT D'ASSURANCE VIE OU DE CAPITALISATION ?

Trianance 6 ans n°16 peut être choisi comme unité de compte dans votre contrat d'assurance vie ou de capitalisation (voir liste des contrats éligibles en agence).

Ces contrats d'assurance vie ou de capitalisation sont des contrats multisupports et ne comportent pas de garantie en capital. L'assureur s'engage exclusivement sur le nombre d'unités de compte mais non sur leur valeur. Ces contrats comportent des frais sur versement, des frais sur arbitrage et des frais de gestion. Les Documents d'informations clés des contrats et les informations sur leurs options d'investissements sont disponibles sur le site www.predica.com.

Les prélèvements sur encours (les frais de gestion et l'éventuelle cotisation de la garantie complémentaire en cas de décès) viennent diminuer le nombre de parts de Trianance 6 ans n°16 conformément aux dispositions propres à chacun des contrats.

Ces prélèvements ont un impact sur la valorisation de la part du contrat adossée à Trianance 6 ans n°16.

Les prélèvements propres à chacun des contrats sont précisés au sein de leur notice d'information et/ou des conditions générales.

À titre d'exemple, pour un contrat d'assurance dont les frais de gestion annuels sont de 1 %, la valorisation de la part du contrat nette investie sur le support Trianance 6 ans n°16 sera :

Scénario	Valorisation nette	Performance nette	Taux de rendement annuel net
À 2 ans, le 15/12/2023, l'Euro Stoxx 50® a progressé ou est resté stable par rapport à sa Valeur Initiale.	106,84 %	6,84 %	3,37 %
À 4 ans, le 16/12/2025, l'Euro Stoxx 50® a progressé ou est resté stable par rapport à sa Valeur Initiale.	113,35 %	13,35 %	3,18 %
À 6 ans, le 16/12/2027, l'Euro Stoxx 50® a progressé ou est resté stable par rapport à sa Valeur Initiale.	119,57 %	19,57 %	3,02 %
À 6 ans, le 16/12/2027, la baisse de l'Euro Stoxx 50® est comprise entre 0 et - 40 % par rapport à sa Valeur Initiale.	94,15 %	- 5,85 %	- 1,00 %
À 6 ans, le 16/12/2027, la baisse de l'Euro Stoxx 50® est supérieure à - 40 % par rapport à sa Valeur Initiale (exemple : baisse de - 55 %)	42,37 %	- 57,63 %	- 13,34 %

Ces exemples de rendements ne tiennent pas compte des contributions sociales, fiscales et de l'impact de l'éventuelle garantie complémentaire en cas de décès.

En cas de rachat partiel ou total du contrat, ou d'arbitrage avant l'échéance de la formule, il existe un risque de perte en capital non mesurable a priori. Il en est de même en cas de décès de l'assuré avant l'échéance de la formule, sauf lorsque la garantie complémentaire en cas de décès s'exécute. Les conditions d'application de cette garantie sont exposées dans la notice d'information du contrat d'assurance vie.

Trianance 6 ans n°16, en tant qu'unité de compte du contrat d'assurance vie ou de capitalisation, bénéficiera de la fiscalité spécifique de ce dernier.

L'information complète sur la fiscalité du contrat d'assurance vie est mentionnée dans la fiche fiscalité, disponible auprès de votre intermédiaire en assurance.

ILLUSTRATIONS DES SCÉNARIOS :

Les exemples chiffrés sont donnés à titre indicatif uniquement afin d'illustrer le mécanisme de la formule, et ne préjugent en rien des performances passées, présentes ou futures du fonds.

Les simulations ne tiennent pas compte des contributions sociales ou fiscales.

- ◆ Performances de l'indice Euro Stoxx 50® à 2 ans, 4 ans et 6 ans
- ◆ Performance finale de Trianance 6 ans n°16

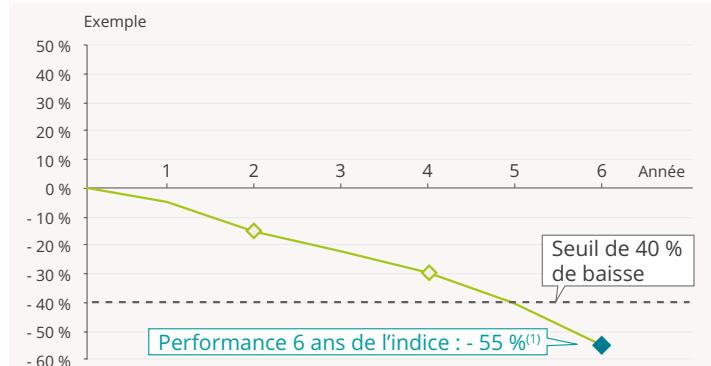
Le placement a une durée de 6 ans, car l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50® a été négative à 2 et 4 ans.

Scénario défavorable

Si au terme des 6 ans, l'indice Euro Stoxx 50® baisse de plus de 40 % :

Vous subissez une perte en capital égale à la baisse de l'Indice⁽¹⁾.

Dans cet exemple la performance finale de Trianance 6 ans n°16 serait de - 55 %, soit un rendement annuel de - 12,46 %⁽¹⁾.

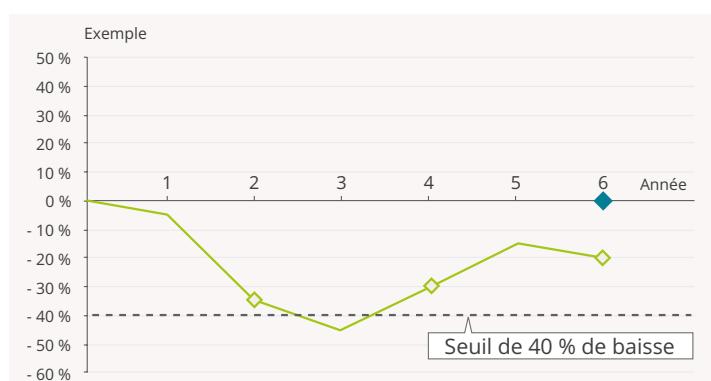


Scénario médian

Si au terme des 6 ans, l'indice Euro Stoxx 50® subit une baisse jusqu'à 40 % par rapport à sa Valeur Initiale :

Vous récupérez la Valeur Liquidative de Référence⁽¹⁾.

Dans cet exemple la performance finale de Trianance 6 ans n°16 serait de 0 %⁽¹⁾, soit un rendement annuel de 0 %⁽¹⁾.



(1) Hors frais d'entrée (CTO/PEA/PERI CTO), hors frais liés à l'assurance vie (frais sur versement ou arbitrage, frais de gestion et cotisation éventuelle de la garantie complémentaire en cas de décès) et hors fiscalité liée au cadre d'investissement s'appliquant aux investisseurs ayant souscrit entre le 2 septembre 2021 inclus et le 16 décembre 2021 inclus et conservant leurs parts jusqu'à l'échéance de la formule. Le terme "capital" désigne la Valeur Liquidative de Référence qui correspond à la plus élevée des Valeurs Liquidatives établies entre le 2 septembre 2021 inclus et le 16 décembre 2021 inclus. Les Taux de Rendement Annuel (TRA) sont calculés sur la période allant du 16 décembre 2021 à la date d'échéance concernée.

ILLUSTRATIONS DES SCÉNARIOS :

Scénario favorable

Exemple à 2 ans

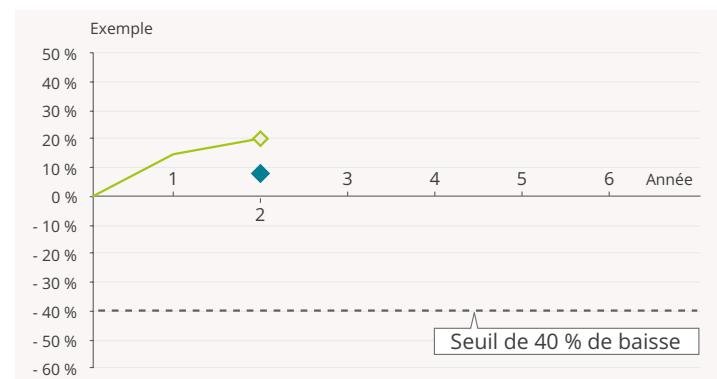
Le placement a une durée de 2 ans, car l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50® a été positive (ou stable) à 2 ans.

L'échéance anticipée de Trianance 6 ans n°16 se réalise et la formule s'arrête :

vous récupérez la Valeur Liquidative de Référence⁽¹⁾ majorée d'un **gain fixe plafonné de 9 %⁽¹⁾⁽²⁾** soit un taux de rendement annuel de 4,41 %⁽¹⁾.

◆ Performances de l'indice Euro Stoxx 50® à 2 ans, 4 ans et 6 ans

◆ Performance finale de Trianance 6 ans n°16

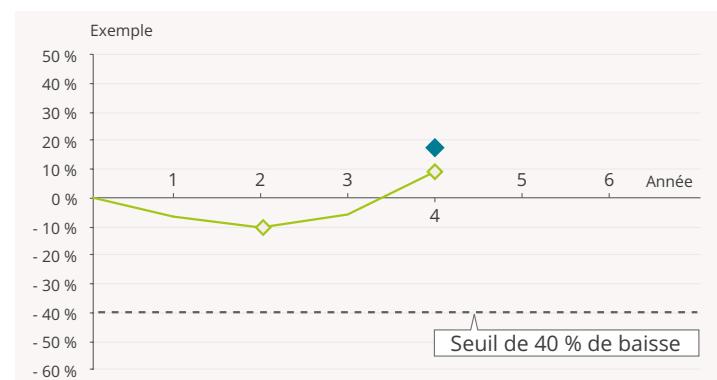


Exemple à 4 ans

Le placement a une durée de 4 ans, car l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50® a été négative à 2 ans puis a été positive (ou stable) à 4 ans.

L'échéance anticipée de Trianance 6 ans n°16 se réalise et la formule s'arrête :

vous récupérez la Valeur Liquidative de Référence⁽¹⁾ majorée d'un **gain fixe plafonné de 18 %⁽¹⁾⁽²⁾** soit un taux de rendement annuel de 4,22 %⁽¹⁾.

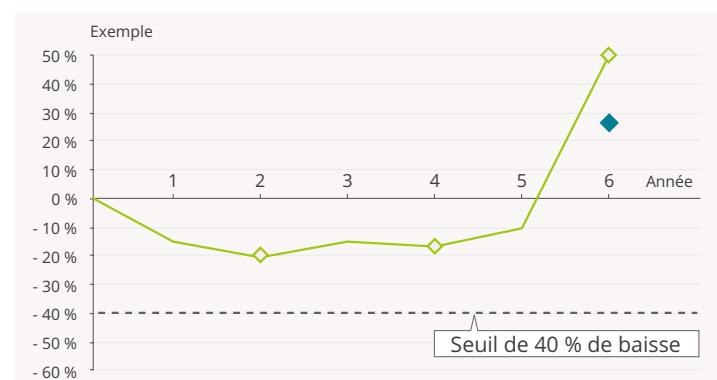


Exemple à 6 ans

Le placement a une durée de 6 ans, car l'évolution de l'indice Euro Stoxx 50® a été négative à 2 ans et à 4 ans.

Si au terme des 6 ans, l'indice Euro Stoxx 50® est à un niveau supérieur (ou égal) à sa Valeur Initiale :

vous récupérez la Valeur Liquidative de Référence⁽¹⁾ majorée d'un **gain fixe plafonné de 27 %⁽¹⁾⁽²⁾** soit un taux de rendement annuel de 4,06 %⁽¹⁾.



(1) Hors frais d'entrée (CTO/PEA/PERI CTO), hors frais liés à l'assurance vie (frais sur versement ou arbitrage, frais de gestion et cotisation éventuelle de la garantie complémentaire en cas de décès) et hors fiscalité liée au cadre d'investissement s'appliquant aux investisseurs ayant souscrit entre le 2 septembre 2021 inclus et le 16 décembre 2021 inclus et conservant leurs parts jusqu'à l'échéance de la formule. Le terme "capital" désigne la Valeur Liquidative de Référence qui correspond à la plus élevée des Valeurs Liquidatives établies entre le 2 septembre 2021 inclus et le 16 décembre 2021 inclus.

Les Taux de Rendement Annuel (TRA) sont calculés sur la période allant du 16 décembre 2021 à la date d'échéance concernée.

(2) Correspondant à 4,50% multiplié par le nombre d'années écoulées.

QUESTIONS / RÉPONSES

► COMMENT EST CALCULÉE L'ÉVOLUTION DE L'EURO STOXX 50® ?

À chaque échéance, tous les deux ans, de la formule, on calcule la performance de l'Euro Stoxx 50® (calculée hors dividendes) en mesurant son évolution depuis le début du placement, soit :

$$\frac{(\text{Valeur à l'Echéance (tous les deux ans)} - \text{Valeur Initiale})}{\text{Valeur Initiale}}$$

Remarques :

- La **Valeur Initiale** de l'Euro Stoxx 50® correspond à la moyenne arithmétique des cours de clôture en date du 20 décembre 2021, du 21 décembre 2021 et du 22 décembre 2021.
- La **Valeur à l'Echéance, tous les deux ans**, correspond au cours de clôture de l'Euro Stoxx 50® aux dates suivantes :
 - À 2 ans : 29 novembre 2023
 - ou à 4 ans : 28 novembre 2025
 - ou à 6 ans : 30 novembre 2027

► MON INVESTISSEMENT RESTE-T-IL DISPONIBLE À TOUT MOMENT ?

Trianance 6 ans n°16 est construit dans la perspective d'un investissement pour une durée de 6 ans maximum.

En cas de rachat et autre cas de sortie anticipée (hors échéance conditionnelle réalisée à 2 ans ou 4 ans du fait de la stabilité ou de la progression de l'Euro Stoxx 50®), la valeur liquidative du fonds sera fonction des paramètres du marché ce jour-là, et pourra par conséquent entraîner une perte en capital non mesurable a priori. **Une commission de rachat anticipé sera par ailleurs appliquée.** Il est donc fortement recommandé de ne souscrire Trianance 6 ans n°16 que si vous avez l'intention de conserver votre placement jusqu'à son terme.

► PUIS-JE SUBIR UNE PERTE EN CAPITAL⁽¹⁾ ?

Oui, si au terme des 6 ans, le 16 décembre 2027, l'Euro Stoxx 50® a baissé de plus de 40 % par rapport à sa Valeur Initiale. L'intégralité de la baisse de l'indice est alors répercutée sur la valeur du capital investi⁽¹⁾.

En cas de sortie anticipée (rachats, arbitrages, décès), hors échéance conditionnelle réalisée à 2 ans ou à 4 ans du fait de la stabilité ou de la progression de l'Euro Stoxx 50®, la valeur liquidative du fonds sera fonction des paramètres du marché ce jour-là, et pourra par conséquent entraîner une perte en capital non mesurable a priori. **Une commission de rachat anticipé sera par ailleurs appliquée.** Il est donc fortement recommandé de ne souscrire Trianance 6 ans n°16 que si vous avez l'intention de conserver votre placement jusqu'à son terme.

► PUIS-JE CHOISIR LA DURÉE DE MON PLACEMENT (2 ANS, 4 ANS OU 6 ANS) ?

Non, la durée de Trianance 6 ans n°16 est automatiquement déterminée par l'évolution de l'Euro Stoxx 50® (calculé hors dividendes). Une échéance anticipée est automatiquement prévue si l'évolution de ce dernier est positive ou nulle à 2 ans ou 4 ans. Dans le cas contraire, la durée de placement est de 6 ans.

(1) Hors frais d'entrée (CTO/PEA/PERI CTO), hors frais liés à l'assurance vie (frais sur versement ou arbitrage, frais de gestion et cotisation éventuelle de la garantie complémentaire en cas de décès) et hors fiscalité liée au cadre d'investissement s'appliquant aux investisseurs ayant souscrit entre le 2 septembre 2021 inclus et le 16 décembre 2021 inclus et conservant leurs parts jusqu'à l'échéance de la formule. Le terme "capital" désigne la Valeur Liquidative de Référence qui correspond à la plus élevée des Valeurs Liquidatives établies entre le 2 septembre 2021 inclus et le 16 décembre 2021 inclus. Les Taux de Rendement Annuel (TRA) sont calculés sur la période allant du 16 décembre 2021 à la date d'échéance concernée.

Le Fonds est géré par Amundi Asset Management, agréée par l'Autorité des Marchés Financiers ("AMF").

Information promotionnelle et non contractuelle ne constituant ni un conseil ou recommandation en investissement, ni une sollicitation d'achat ou de vente d'instruments financiers.

Avant toute souscription, l'investisseur potentiel devra consulter la documentation réglementaire du fonds à formule Trianance 6 ans n°16, agréé par l'AMF le 7 juin 2021, dont le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur ("DICI") en vigueur est disponible dans les agences du Crédit Agricole proposant cette offre et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Les caractéristiques principales de ce Fonds à formule sont mentionnées dans la documentation réglementaire disponible dans les agences du Crédit Agricole proposant cette offre et sur le site de l'AMF (www.amf-france.org).

Le fonds présente un risque de perte en capital (voir le détail des Risques dans le DICI et le prospectus de Trianance 6 ans n°16).

La distribution de ce Fonds est strictement limitée à la France. Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à souscrire à ce Fonds.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des États Unis d'Amérique et des "U.S. Persons", telle que cette expression est définie par la "Regulation S" de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933. La définition de "US Person" vous est fournie dans les mentions légales du site, www.amundi.fr et dans le prospectus du fonds décrit dans ce document.

Trianance 6 ans n°16 vous est proposé dans les contrats multisupports d'assurance vie et de capitalisation. Ces contrats ne comportent pas de garantie en capital. Les dispositions complètes de votre contrat d'assurance vie figurent dans la notice d'information de ces contrats et dans les conditions générales valant note d'information pour le contrat de capitalisation.

Les mentions de courtier en assurances de votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier, sont à votre disposition sur www.mentionscourtiers.credit-agricole.fr ou dans votre agence Crédit Agricole.

AMUNDI ASSET MANAGEMENT - filiale du groupe Crédit Agricole, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n°GP 04000036, Société par actions Simplifiée au capital de 1 086 262 605 €, Siège social : 90, boulevard Pasteur 75015 Paris, 437 574 452 RCS Paris.

PREDICA - Entreprise régie par le Code des assurances, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, Siège social : 16/18 boulevard de Vaugirard 75015 Paris, SIREN 334 028 123 RCS Paris.

CALI Europe, Succursale France - Adresse postale et établissement principal : 16-18 boulevard de Vaugirard-75015 Paris. R.C.S. Paris 442 471 116.

Informations réputées exactes en Juillet 2021.

Conception et réalisation graphiques : Direction de la communication d'Amundi AM – Juillet 2021.